

COURS D'ÉTÉ 2017

Aux parents des élèves de 2^e et 3^e secondaire

La Commission scolaire offre durant l'été, à ses élèves de 2^e et 3^e secondaire, des cours en **français**, **mathématique** et **anglais**. De plus, un cours en **histoire et éducation à la citoyenneté** est offert aux élèves de 3^e secondaire.

À qui s'adressent ces cours de récupération?

Les cours d'été s'adressent à des élèves ayant déjà parcouru la matière :

- Les élèves recommandés par l'école (habituellement des élèves ayant obtenu entre 50 et 59 %);
- Les élèves qui veulent reprendre un cours échoué afin d'obtenir une promotion;
- Les élèves qui désirent un renforcement de leurs apprentissages.

Date et lieu

Du jeudi 6 juillet au vendredi 21 juillet 2017. (12 jours = 50 heures de cours)

École secondaire Jean-Jacques-Rousseau
2700, rue Jean-Charles-Bonenfant, Boisbriand (Québec) J7H 1P1

Une ou deux évaluations seront administrées dans la semaine du 24 juillet.

Horaire

8 h à 9 h 30	90 minutes de cours
9 h 30 à 9 h 50	20 minutes de pause
9 h 50 à 11 h 10	80 minutes de cours
11 h 10 à 11 h 40	30 minutes de pause
11 h 40 à 13 h	80 minutes de cours

Transport disponible

Le transport est organisé par la CSSMI et desservira tout le territoire.

Les points d'embarquement sont à **certaines écoles** primaires et secondaires de la CSSMI.

Un horaire sera fourni sur le site Internet de la Commission scolaire, www.cssmi.qc.ca et à Jean-Jacques-Rousseau.

Aucun transport durant la semaine des évaluations (du 24 juillet au 28 juillet 2017).

Inscription

- Inscription **en ligne** : dès le 26 juin 2017 au <https://webgrics3.cssmi.qc.ca/gpiete>.
Frais d'inscription payables par carte de crédit.
- Inscription à l'**école secondaire Jean-Jacques-Rousseau**, selon l'horaire suivant :
Mardi 26 juin, mercredi 27 juin, jeudi 28 juin de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Frais d'inscription payables par carte de crédit, carte de débit ou argent comptant.

REQUIS LORS DE L'INSCRIPTION A JJR

Élèves de la CSSMI : Numéro de fiche requis

Élèves des écoles privées ou hors territoire : Dernier bulletin de l'année en cours et plan d'intervention personnalisé, s'il y a lieu.

Inscriptions tardives acceptées, si places disponibles.

Taux de réussite

Depuis 15 ans :

- 73,5 % des élèves qui ont suivi un cours d'été ont réussi ledit cours ;
- 65,7% des élèves ayant réussi à l'été, réussissent dans la même matière l'année suivante.

Ces taux de réussite ne garantissent en rien la réussite individuelle.

L'immersion dans une seule matière est aidante, mais l'attitude positive et le travail acharné de l'élève sont indispensables.

Frais exigés

- **Élèves de la CSSMI :** 380 \$
- **Élèves des écoles privées ou hors territoire :** 445 \$.
Inclus tous les frais de reprographie et le cahier d'exercices, s'il y a lieu.

Les frais seront remboursables intégralement si :

- Un cours est annulé;
- Pour des raisons majeures (accident, maladie, etc.), l'élève ne se présente pas au début des cours (dans ce cas, la demande de remboursement doit parvenir par écrit au Service des ressources financières, avec les pièces justificatives, au plus tard le 14 août 2017).

Pour les élèves qui ne fréquentent pas la CSSMI, mais qui la fréquenteront à l'année scolaire 2017-2018, le remboursement du montant excédentaire sera effectué à l'automne. L'élève devra être présent au 30 septembre 2017. Le formulaire de demande de remboursement sera donné sur demande, pendant les cours d'été.

Remise des résultats

- **Élèves de la CSSMI :** résultats en ligne dès le 1^{er} août 2017 au www.cssmi.qc.ca
- **Élèves des écoles privées ou hors territoire :** résultats par la poste.
- Ou, pour tous ceux qui le souhaitent : à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau, le mardi 1^{er} août, de 9 h à 12 h.

Informations supplémentaires

- à l'école fréquentée par l'élève;
- à cours.ete@cssmi.qc.ca;
- au 450 491-8428.